

Contrat de location d'emplacement

Il est convenu que l'exploitant du
Camping "Les Bruyères" met à la
disposition de :

M. et Mme
.
.
.

Tél

qui accepte cet emplacement avec
. adultes . . . enfants animaux

Prénom et âge d'enfants
. ans
. ans
. ans
. ans

. caravane m
. tente m

Profession

Le présent contrat est consenti pour la
période

du / au /

La présente location est consentie à titre de résidence de loisir
exclusivement et selon le tarif en vigueur dans le camping (joint).

La location ne deviendra effective qu'après réception d'un versement
de 70,00€ accompagné du présent contrat dûment signé (les 2
documents sont nécessaires sinon tout sera caduc).

Toute location est nominative et ne peut être cédée.

L'emplacement devient disponible le surlendemain midi de la date
d'arrivée mentionnée sur le contrat (sauf message téléphoné) les arrhes
resteront acquises à l'exploitant.

Pour toute annulation parvenue 30 jours avant la date d'arrivée, les arrhes
(moins les frais de dossier) seront remboursées, après ce délais, aucun
remboursement ne sera effectué (une assurance annulation vous est
proposée, nous consulter si besoin).

Le client s'engage à respecter et faire respecter par les personnes
occupant l'emplacement, le règlement intérieur du Camping sous la
responsabilité des campeurs qui le reçoivent après avoir fait la demande
à la réception, qui se réserve le droit de ne pas accepter certaines
personnes, il leur faudra s'acquitter de la redevance spéciale (voir tarifs).
L'accès à la piscine est strictement réservée au campeurs, aucun visiteur
ne peut s'y baigner.

à le / /

le client

Signature: